



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
20 Rue Vignon – 75009 PARIS**

Mail : fgrfp@wanadoo.fr site internet : fgrfp.org

***La FGR et les UCR ont été reçues par
Madame Laurence Rossignol Secrétaire d'État
chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie***

Étaient présents : CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CGC, FGRFP

Cette audience du 24/11/2013 portait exclusivement sur les questions liées à la loi d'adaptation de la société au vieillissement. L'inter UCR avait préparé 4 thèmes d'interventions : le calendrier de mise en œuvre de la loi, son financement, les questions de gouvernance et la question des EHPAD et des restes à charge.

Pour Le Calendrier

L'assemblée Nationale a adopté le texte en première lecture le 17 septembre. A ce jour et jusqu'en février 2015, elle n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

L. Rossignol ignore toujours la date de la discussion au Sénat. La loi sur la transition énergétique doit passer avant et... « On ne bouscule pas le Sénat ! ». Son objectif reste le passage de la loi au Sénat au cours du premier trimestre 2015. Elle reste persuadée que la mise en œuvre de la loi pourra se faire au 1^{er} juillet 2015.

Pour le Financement

Toutes les organisations syndicales et la plupart des associations estiment le financement de la loi basé exclusivement sur la CASA insuffisant même si celle-ci passera de 645 millions en 2014 à 682 millions en 2015. Si nous avons maintenant la confirmation de l'utilisation en 2015 de la totalité de la CASA en direction de la prise en charge de l'autonomie, il reste à régler l'affectation précise des sommes sur les 6 premiers mois de 2015 (Le conseil de la CNSA a émis un vœu sur cette affectation : revalorisation des plafonds de l'APA, augmentation des crédits de médicalisation des EHPAD, mise en œuvre d'un plan annuel d'investissement, tranche supplémentaire de crédits pour le fonds d'aide à la restructuration des services d'aide à domicile).

Laurence Rossignol réaffirme l'affectation totale de la CASA en 2015 pour l'autonomie. Il y aura abondement du plan annuel d'investissement. Les « coups de pouce » prévus sont à l'arbitrage et la priorité sera accordée aux besoins salariaux du secteur de l'aide à domicile. Elle partage l'idée que le financement par la seule CASA ne suffira pas. La médicalisation des EHPAD se poursuit et des ouvertures de lits sont programmées jusqu'en 2017. La question d'une nouvelle branche relève, selon L. Rossignol, des partenaires sociaux. Il lui semble que cette question ne serait pas prioritaire pour les confédérations.

Pour la Gouvernance

Si la composition du Haut Conseil comprend bien les retraités et donc leurs organisations représentatives, il n'en est pas de même du CDCA, ni de la conférence des financeurs.

Laurence Rossignol dit comprendre l'inquiétude des organisations syndicales et propose que nous demandions à un sénateur ou un groupe sénatorial de déposer un amendement demandant la participation des retraités es-qualité dans les CDCA. Elle y sera favorable.

Pour elle, la conférence des financeurs n'a comme rôle que de réunir les institutionnels pour coordonner les actions et interventions, c'est une instance de coordination, une instance opérationnelle comprenant, entre autres, les CARSAT, la MSA, la CNRACL, ... dans lesquels siègent déjà les organisations syndicales. Elle est plus que réticente à ce que les organisations syndicales de retraités participent aux conférences des financeurs.

Pour les EHPAD

Les restes à charge deviennent beaucoup trop lourds à supporter, l'obligation alimentaire devient intolérable alors que les grands groupes possédant les EHPAD ont un rendement de l'ordre de 12 %.

Le second volet du projet de loi consacré aux EHPAD a été abandonné faute de financement.

Sur ces questions Laurence Rossignol va mettre en place un groupe de travail auquel seront invités deux représentants du CNRPA et qui se réunira en décembre.